

CONFERENCE DE PRESSE DE M. PIERRE MAUROY

(Lille, le 25 Novembre 1988)

Présentation de l'Architecte du quartier
d'affaires des Gares

Remercier les journalistes et présenter
les participants (EURALILLE et ELUS).

J'ai souhaité vous réunir aujourd'hui,
pour vous présenter les conclusions de la
commission chargée d'examiner les propositions des
huit architectes sollicités pour l'aménagement du
quartier d'affaires des gares.

Je n'entretiendrai pas un suspense
inutile et je vous dirai tout de suite que son
choix s'est porté sur le grand architecte
hollandais REM KOOLHASS **Roolan**

Ce choix, que je proposerai à la Société
d'Economie Mixte d'adopter, a été effectué au
terme d'une procédure originale, et même unique
pour un projet de cette dimension. Une procédure

qui a tellement séduit les différents intervenants, qu'il est vraisemblable qu'elle sera dorénavant souvent adoptée.

A la formule du concours, lourde et beaucoup plus rigide, ~~EURALLIE~~ ^{mais avec} en effet, préféré celle de la consultation.

Huit architectes, de renommée mondiale, parmi les meilleurs d'Europe ont été invités à présenter un projet. Ces huit architectes étaient les Français : Claude VASCONI, Michel MACARY, Yves LION et Jean-Paul VIGUIER, le Britannique Norman FOSTER, l'Italien Vittorio GREGOTTI, le Hollandais Rem KOOLHASS et l'Allemand Oswald Mathias UNGERS.

Vous aurez remarqué qu'ils se répartissent moitié - moitié entre Français et architectes d'autres pays européens. Ce n'est pas un hasard. On a souhaité donner toute leur chance aux créateurs nationaux.

Ces huit architectes ont tous accepté avec enthousiasme la proposition qui leur était faite, ce qui montre bien l'intérêt, pour leur profession, de notre projet.

Cette proposition, c'était de nous présenter les grandes lignes d'un projet, à partir du concept ~~défini par EURAYILLE - les conclusions de son étude préalable leur avaient été remises -~~ ^{que j'ai défini, après réunion de la Municipalité et d'Euroville,} concept assorti d'un certain nombre de contraintes précises. Je vous en cite quelques unes :

- le quartier d'affaires doit être un véritable nouveau quartier de Lille, capable de relier le centre historique et les quartiers de Fives et Saint Maurice des Champs, aujourd'hui coupés de la ville par le périphérique et l'ancienne zone non aedificandi.
- son architecture doit s'intégrer dans celle de la ville ancienne de façon à ne créer aucun déséquilibre,
- le projet doit préserver les espaces verts existant dans la zone concernée, au besoin en prévoyant le remplacement, mètre carré pour mètre carré, de ceux qui pourraient être amputés par le passage du T G V.

groupe de
crédit ville

- / début le
fré de l'urbanisme

Je pense là au jardin des Dondaines, qui pourrait être reconstitué dans un site proche, mais aussi aux espaces verts qui font la liaison entre les portes de la ville et qui doivent être non seulement préservés mais mis en valeur. (Ce sont des précisions que j'aurais pu donner à la Présidente de Renaissance de Lille Ancien si elle me les avait demandées, au lieu d'alarmer inutilement les adhérents de son Association)

- Enfin, il était précisé que ce quartier ne devait pas être la city de Londres - je veux dire un centre d'affaires vide dès 18 H - mais un vrai quartier, avec toutes les activités qui font la vie : bureaux, logements, hôtels, restaurants, lieux d'activités sportives et culturelles etc.

Après deux à trois semaines de travail (je peux vous dire que nos huit architectes sont beaucoup venus sur le terrain), chacun a présenté ses propositions devant une commission - je

préfère ce terme à celui de jury, plus approprié à un concours - une commission très professionnelle.

Je peux vous citer certains d'entre eux: le Président de l'Ordre régional des architectes, le Directeur départemental de l'équipement, le Directeur départemental de l'architecture, des techniciens de la Ville et de la Société EURALILLE, le Président de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, l'architecte conseil de l'Etat auprès de la mission interministérielle pour les jeux olympiques d'Albertville etc.

De l'avis général de la commission, tous les projets étaient de très grande qualité, je dirais même d'un très haut niveau culturel. Je tiens d'ailleurs à en féliciter les 7 architectes qui n'ont pas été retenus, et à les remercier pour la compréhension qu'ils ont montrée des problèmes de Lille. Pour la confiance, aussi, qu'ils ont manifestée en notre avenir.

Pourquoi Rem KOOLHASS ?

Je dois d'abord dire que ce choix a été absolument unanime. ~~Nous souhaitions, je peux vous le confier, pouvoir choisir un architecte de notoriété internationale, un candidat jeune (la réalisation du projet demandera au total une quinzaine d'années), et enfin, nous avions une certaine préférence pour un nord-européen.~~

~~Et bien, je peux vous dire que nous avons eu la chance que Rem KOOLHASS réponde à ces critères en plus du reste.~~ Le reste, c'est tout simplement son projet, qui a été unanimement préféré aux autres. Son projet et aussi une certaine qualité de contact, qui ne s'explique pas, mais qui laisse bien augurer de la suite des opérations.

Je vais vous donner quelques uns des aspects qui nous ont particulièrement séduits :

1) Rem KOOLHASS est un grand architecte, mais c'est aussi un urbaniste, ce qui est important pour un tel projet. Il a présenté, lors de son audition, une réflexion globale sur la ville, qui nous a prouvé le souci qu'il avait de l'intégration du nouveau quartier à la vie même de Lille.

2) Il s'est montré prudent et soucieux de laisser au projet une certaine souplesse. Pour lui, et nous sommes bien sûr de cet avis, il est dangereux de trop figer les projets de longue haleine.

3) Rem KOOLHASS a, enfin, manifesté une volonté d'intégrer ces données que sont les caractéristiques de notre région : son climat, ses matériaux traditionnels, ses couleurs. Son intention, à l'évidence, est de présenter un projet parfaitement adapté à Lille et tout à fait spécifique. L'architecture est, je le crois, un important vecteur de communication. Il est important que Lille, en la matière, ait son langage propre.

Qui est Rem KOOLHASS ?

Je dirais simplement qu'il est jeune - il est né à Rotterdam il y a 44 ans - qu'il a été journaliste et scénariste avant de faire ses études d'architecture à Londres et aux Etats-Unis, qu'il est un théoricien reconnu - il a beaucoup écrit et a enseigné à Los Angeles, à New York et

aux Pays Bas - mais aussi un créateur qui a réalisé de nombreux projets, dans son pays mais aussi en Europe.

En France, Rem KOOLHASS a réalisé plusieurs projets. Il a concouru pour le projet du parc de la Villette (il a été co-lauréat du concours). Il avait été aussi l'un des trois architectes retenus pour l'exposition universelle de Paris de 1989, qui, comme vous le savez, a été abandonnée.

Que va-t-il se passer maintenant ?

Le choix de l'architecte étant effectué,
la balle est dans le camp de la CUDL. La suite des opérations est en effet conditionnée par la constitution de la société d'économie mixte qui sera chargée de l'aménagement du quartier d'affaires.

Cette SEM, vous le savez, est l'un des points de la charte proposée au Président par les Maires des quatre grandes villes de la métropole.

pour B. V. Ch

Je souhaite qu'un vote intervienne rapidement et que la Communauté me confie, comme nous le demandons, le soin de créer cette société d'économie mixte.

Si les choses vont vite, et c'est possible, la SEM sera créée au début de l'année 1989. Elle réunira, dans son capital, la ville de Lille, la CUDL, d'autres villes de la métropole et des partenaires privés, parmi lesquels les membres d'EURALILLE seront bien sûr, s'ils le souhaitent, prioritaires.

Dès sa constitution, la SEM choisira officiellement son architecte, qui, de son côté, se choisira un correspondant régional (c'est un choix que Monsieur KOOLHASS, je vous le dis tout de suite, n'a pas encore effectué). Les premières esquisses devraient nous parvenir en février.

La Communauté Urbaine devra également voter la création de la ZAC, qui s'étendra sur la totalité de la zone, à l'exception des terrains de la foire, soit sur une surface d'environ 40 Hectares. Cette ZAC, elle l'a donnera ensuite en concession à la SEM.

Toute cette procédure devrait prendre environ 1 an, ce qui nous permet d'annoncer le premier coup de pioche pour le début de 1990. En 1993, l'essentiel de la ZAC sera aménagé (routes, infrastructures diverses) et on peut estimer que 150 000 des 400 000 m2 prévus seront construits. Pour la totalité de cette ZAC la durée des travaux peut être estimée à 10 ans, 15 ans si on y inclut la foire, que l'architecte a intégrée dans son projet.

La foire, qui, je vous le rappelle s'étend sur 17 hectares, est actuellement l'objet d'une réflexion approfondie des différents partenaires concernés. La direction de l'établissement, la Chambre de commerce et d'industrie, la Ville de Lille, Euralille échangent des idées, des propositions Bref, ça bouge.

Je ne souhaite pas en dire beaucoup plus sur la foire aujourd'hui. Vous aurez remarqué, avec l'affaire Maxwell, que je préfère annoncer les projets lorsqu'ils sont acquis. Simplement, je dirais que chacun à conscience de l'importance que revêtira cette zone une fois réintégrée dans la ville.

Voilà pour l'avenir. Je voudrais
maintenant revenir au présent et à tout ce qui a
été fait ces derniers mois

Euralille, en neuf mois d'existence, a effectué un travail considérable qui mérite d'être souligné.

Travail d'étude d'abord. Le projet lillois, tel que nous l'avions défini, demandait une réflexion très approfondie. Rien n'est plus facile, tous ceux qui sont ici pourront vous le confirmer, que d'aligner des mètres carrés de bureaux. Certains se sont alarmés de la rapidité avec laquelle se construisait le centre d'affaires de Roissy. Je peux leur dire que si notre projet avait été de la même nature, il serait sans doute aussi avancé aujourd'hui.

Nous, nous avons voulu jouer la carte de la ville, l'attrait de la vie de la cité. A ma connaissance, aucune grande ville ne peut aujourd'hui construire sur des terrains nus, terrains qu'on doit à la capacité de réflexion à long terme des élus, un nouveau quartier situé à proximité immédiate du centre historique.

Cette particularité unique est aussi notre meilleure chance de succès. Un succès sur lequel beaucoup semblent déjà parier, comme en témoigne l'intérêt des architectes pour le projet, mais aussi le mouvement international qui se crée autour de ce quartier.

Réussir un tel pari demande une préparation parfaite. C'est ce à quoi se sont employés les partenaires financiers réunis dans la société Euralille et toute l'équipe qui les entoure.

Euralille a étudié, a réfléchi, mais a aussi concrétisé des projets. C'est ainsi qu'elle a virtuellement achevé, avec l'affectation de la caserne Souham, l'aménagement de la petite ZAC des gares.

- le permis de construire du siège de la banque Scalbert Dupont est déposé.

- le permis de construire de l'hôtel 4 étoiles de la K L M est également déposé.

- l'ensemble des bâtiments qui formait la caserne Souham a trouvé preneurs :

1) le petit bâtiment de l'entrée a été rénové et il est maintenant le siège d'Euralille.

2) les deux bâtiments de taille moyenne seront occupés par l'IFRESI, unité du CNRS, qui commence ses travaux en février.

3) enfin, le plus grand bâtiment de la caserne sera entièrement occupé par le Centre d'informations européen de Robert Maxwell.

- l'hôtel d'entreprises, qui devait initialement prendre place dans les locaux choisis par Maxwell pourrait être construit à proximité.

Ainsi, moins d'un an après l'annonce par Jacques Chirac du croisement des TGV au coeur de Lille, annonce qui conditionnait bien sûr l'ensemble du projet, nous avons considérablement avancé ✓ M. Baïetto me contredira si je me trompe, mais je pense que le planning que nous nous étions fixé a été respecté à 15 jours près.

Alors qu'Euralille achève sa mission - elle sera dissoute dès la création de la SEM - une mission qui aura duré un an, je veux lui rendre un hommage particulier. Je remercie Jean Deflassieux, son Président, ainsi que tous les partenaires qu'il représente. Je remercie Jean-Paul Baïetto, son Directeur et toute l'équipe technique.

Quarante hectares à habiller, à habiter, à construire, à inventer : le projet de centre international d'affaires est incontestablement le plus grand, le plus ambitieux que la ville ait formé depuis longtemps, depuis Vauban peut-être qui avait enserré la ville dans ses remparts et fait de Lille une citadelle avant que la ville n'éclate en de nouveaux quartiers au siècle dernier. On en était revenu à la croissance douce, à la politique des « petits travaux » depuis les années de crise même si quelques réalisations voulaient témoigner du rôle métropolitain et régional de la capitale des Flandres (théâtre Salengro...)



Aux côtés de Pierre Mauroy, MM. Deflassieux et Baietto. Ils auront été les premiers artisans du projet. Mais Euralille sera dissoute aussitôt que la société d'économie mixte aura vu le jour.

(Photo « La Voix du Nord »)

VDN (Suite)

26 Novembre 88

LA PARTIE DE BRAS DE FER A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE LILLE

Un architecte hollandais pour la Z.A.C. des gares

Le dossier du Centre international d'affaires de Lille et de l'aménagement du nouveau quartier des gares, lié à l'arrivée des T.G.V. nord-européens dans la capitale de la région en 1993, a franchi un nouveau pas ; vendredi, avec la désignation, par Pierre Mauroy, de l'architecte chargé de « chapeauter » l'ensemble du projet.

Il s'agit du Hollandais Rem Koolhaas, déjà co-lauréat de l'aménagement du Parc de la Villette, dont l'épure a subi récemment un difficile examen de passage devant une commission au professionnalisme très marqué.

Le choix s'est effectué à l'unanimité. Reste à le faire ratifier par la Communauté urbaine, le député-maire de Lille exprimant le vœu que la lourde machine communautaire « prenne le T.G.V. plutôt qu'un omnibus »...

L'annonce a donc été faite, hier, au cours d'une conférence de presse sous le beffroi lillois où bien des événements se sont déroulés en l'espace d'une semaine.

Vendredi dernier, c'était pour rendre publique la signature, entre les maires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq et Mons-en-Barœul, d'une charte destinée à permettre à la Métropole de se hisser au niveau européen. Inutile de préciser que les échéances européennes de 93 : marché unique, tunnel sous la Manche et train à grand vitesse, ont pesé lourd dans cette décision... avec la mise en chantier de la ligne n° 2 du métro.

En cette veille de week-end, c'était la désignation du maître d'œuvre d'un outil du développement économique de Lille — Pierre Mauroy a même parlé de « rendez-vous avec le destin » — en même temps que de la création d'un tout nouveau quartier lillois appelé à faire la jonction entre le centre historique et la périphérie de Fives/Saint-Maurice.

Huit architectes de renom européen

Rem Koolhaas, qui fut aussi journaliste-scénariste avant d'étudier l'architecture aux Etats-Unis puis d'y enseigner, a émergé d'un lot de huit grands architectes européens : quatre Français, un Anglais, un Italien, un Allemand et un Hollandais. Parce que, a expliqué le député-maire, son projet, outre qu'il réalise parfaitement le concept d'un centre d'affaires, répond point par point aux contraintes de la création d'un quartier trait

d'union, de l'intégration architecturale dans une ville ancienne et de la préservation des espaces verts existants.

Même ceux qui devront être amputés pour le passage du T.G.V. seront remplacés mètre carré pour mètre carré, s'est engagé Pierre Mauroy, en envisageant la possibilité de reconstituer le Jardin des Dondaines dans un site proche de la Porte de Roubaix.

Le parti d'aménagement proposé par Rem Koolhaas, sur une zone de 40 hectares excluant provisoirement l'emprise de la Foire internationale de Lille, c'est, enfin, celui d'un urbaniste, alliant la souplesse au « climat », les couleurs de la région à ses matériaux traditionnels.

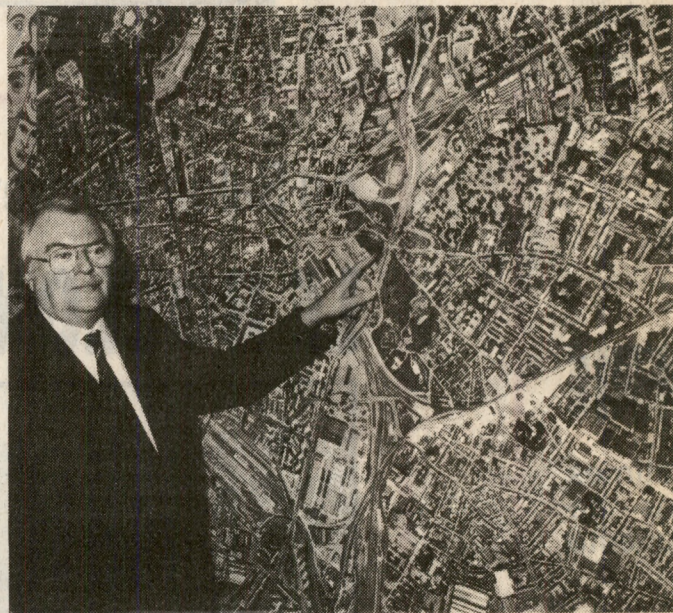
Et puis le maire de Lille avoue avoir un faible pour les Pays-Bas...

On ne tolérera pas les retards

Que va-t-il se passer maintenant où le dossier, instruit au sein d'Euralille avec le concours actif de son président, M. Jean Deflassieux, a tenu les délais... à une quinzaine près ?

« Ceux qui se risqueraient aujourd'hui à accumuler les retards encourraient une responsabilité très lourde », a prévenu Pierre Mauroy, en soulignant que, si des décisions complémentaires sont encore à prendre par la Communauté Urbaine, « c'est d'abord un dossier lillois » et, même, celui du maire de Lille qui « n'acceptera pas que l'on empiette sur les prérogatives de la Ville »...

Coup d'œil en coin du côté de la rue du Ballon où le président de la C.U.D.L., Arthur Notebart,



Pierre Mauroy : « Ceux qui se risqueraient à accumuler les retards »... (Photo N.M.)

rentrera lundi d'Australie (où il s'est efforcé de vendre le métro lillois) et se penchera sur l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'établissement public communautaire, prévue pour le jeudi suivant. Le bouillant maire de Lomme, comme on dit toujours, est, bien sûr, au fait de la récente initiative des maires de Lille - Roubaix - Tourcoing - Villeneuve d'Ascq, la charte « pour un développement équilibré de la Métropole autour de l'arrivée des T.G.V. européens », qu'il risque de considérer comme une véritable déclaration de guerre...

Pierre Mauroy se veut pourtant apaisant : « Nous dirons ce que nous avons fait et dans quel esprit nous l'avons fait », souligne-t-il en disant son espoir d'« une grande journée communautaire avec un conseil réussi » le 1^{er} décembre.

Quinze ans pour en terminer

Sur le fond, le maire de Lille ne s'en montre pas moins ferme. Il demande un vote rapide, la constitution d'une société d'économie pour piloter le projet et la création d'une Z.A.C. (zone d'aménagement concerté)

des gares.

Si c'est oui, alors l'essentiel des infrastructures de la zone pourrait être achevé et 150.000 mètres carrés de planchers avoir été construits pour 1993. Déjà, alors que le projet d'implantation d'un hôtel K.L.M. « tient » toujours, plusieurs édifices anciens de la Z.A.C. des gares ont trouvé preneurs, dont le magnat de la Presse britannique Robert Maxwell pour son centre d'information et de communication européen. Pierre Mauroy évoque, d'ailleurs, à ce sujet, le mouvement d'intérêt international qui se crée autour du futur quartier, l'« un des plus beaux projets français » de notre époque et qu'il faudra 15 ans pour réaliser intégralement.

Si c'est non... on préfère ne pas l'envisager !

Mais qui, il y a vingt ans, a bien pu « pondre » une loi qui donne la compétence de l'urbanisme à la Communauté et maintenir la délivrance du permis de construire à la Ville et à son maire ?

La partie de bras de fer se poursuit jeudi rue du Ballon.

Claude BOGAERT.

NH 26 Novembre 88